

Cadre de la gouvernance des données opérationnelles

Version 1.1

Jacques Henripin Julie Hlavacek-Larrondo Peter Jac
ndergi Maurice L'Abbé Benoît Lacroix David Lafreniè
amille Laurin Denis Lazure Gilles R. Lefebvre Sonia L
e Frère Marie-Victorin Jean-Claude Marsan Brian M
marquette Jacques-Yvan Morin Laurent Mottron Thor
se Paquet-Sévigny Jacques Parizeau Philippe Poulla
é Prévost Guy Rocher Hans Selye Livia Thür Rodrigu
arie-Joëlle Zahar Louise Arbour Denys Arcand Carlo
étan Barrette Michel Bastarache Yves Beauchemin
tour Jean-Jacques Bertrand Mathieu Bock-Côté An
ssa Luc Brisson Denis C
rie Julie Demers Marie D
essis Fatima El Faquir Br
ier Louise Fréchette Je
eau Ian Goodfellow Lom
in Michel Jean Michaëll
Johnson Pierre-Marc Jo
r Blanche Lamontagne-
e Corinne Le Quéré An

Cadre de la gouvernance des données opérationnelles

Table des matières

Table des matières	1
Contexte	3
Objectif	3
Vision et mission.....	3
Terminologie.....	3
Cadre de référence.....	5
Priorités institutionnelles	5
Principes directeurs.....	6
Objectifs.....	6
Capacités d'affaires	7
Modèle organisationnel	7
Domaines de données.....	8
Cycle de vie des données	8
Évaluation et métriques	9
Comité et groupes de travail	9
Comité de gouvernance des données opérationnelles.....	9
Forum d'intendance des données.....	10
Groupe de travail ad hoc.....	10
Équipe de la gouvernance des données opérationnelles.....	10
Rôles et responsabilités.....	10
Parrain/marraine de la gouvernance des données	11
Membre participant du Comité de gouvernance des données opérationnelles	11
Membre observateur du Comité de gouvernance des données opérationnelles	11
Responsable de la gouvernance des données opérationnelles	12
Responsable d'un domaine de données	13
Intendant des données d'un domaine	14
Dépositaire des données.....	15
Utilisateur des données.....	16

Rôles de soutien	16
Autorité	17
Site Web	17
Historique du document	17
Bibliographie.....	17

Contexte

L'adoption d'un cadre de la gouvernance des données opérationnelles affirme la volonté de l'Université de Montréal de valoriser l'utilisation des données dans un contexte évolutif, de favoriser l'innovation, de favoriser le développement de bonnes pratiques et de se conformer au cadre réglementaire.

Objectif

Le présent cadre formalise la vision et la mission de la gouvernance des données opérationnelles de l'Université de Montréal. Elle enchâsse le fonctionnement et les mécanismes décisionnels en matière de gouvernance des données opérationnelles et formalise les rôles et responsabilités nécessaires à la réussite de la vision et de la mission. Le cadre détermine aussi les mécanismes de vérification utilisés pour valider les actions et mesurer la maturité de la gouvernance des données opérationnelles.

Le présent cadre s'arrime avec les efforts en gestion des infrastructures numériques de recherche, comme la gestion des données de recherche.

Vision et mission

La vision/mission de la gouvernance des données opérationnelles consiste à conduire à une source de vérité unique et à des données de qualité afin d'en bénéficier en tant qu'actifs stratégiques de l'Université de Montréal en appui à la prise de décisions, à l'évaluation de la performance ainsi qu'à la réalisation de la mission de l'Université.

Pour rappel, la mission de l'Université se lit comme suit : « engagée vers l'excellence, l'Université de Montréal vise la création, la transmission et la mobilisation de savoirs pour que, à travers les actions des membres de sa communauté, elle accompagne la société dans une perspective de bien commun ». Alors que les données composent de l'information qui, elle, génère des connaissances, elles sont donc essentielles à l'atteinte de cette mission.

Les processus de gouvernance et de gestion des données opérationnelles de l'Université sont élaborés en mettant l'accent sur le partage, la qualité, la sécurité et la confidentialité des données qui relèvent de l'Université conformément au cadre législatif et normatif, soutenus par un environnement d'infrastructure des TI sécurisé.

Terminologie

Les termes suivants sont définis pour faciliter la lecture et la compréhension du Cadre de gouvernance des données opérationnelles.

Capacité d'affaires

Une capacité d'affaires est une façon structurée de décrire tout ce que l'on doit faire à terme pour remplir sa mission et accomplir sa vision. Ces capacités d'affaires sont indépendantes de la structure organisationnelle, des personnes et de la façon dont les processus sont exécutés.

Confidentialité des données

Caractère des données dont l'accès et la diffusion doivent être limités, par des mesures de protection des données, aux seules personnes ou autres entités autorisées.

Domaine de données

Regroupement de jeux de données reliés aux activités et aux fonctions de l'Université et correspondant généralement à une unité organisationnelle de haut niveau.

Donnée

Faits ou notions représentées sous une forme conventionnelle convenant à une communication, une interprétation ou un traitement ; éléments de connaissance susceptibles de faire l'objet d'un traitement automatique et d'être ensuite communiqués ou conservés.

Elle est considérée comme un actif de l'Université.

Gouvernance des données

L'exercice de l'autorité, du contrôle et de la prise de décision partagée (planification, surveillance et application) sur la gestion des actifs de données.

Jeu de données

Groupe de données cohérent et structuré, portant sur un sujet déterminé, accessible pour la consultation ou le téléchargement en un ou plusieurs fichiers.

Qualité des données

Mesure de l'état des données fondée sur diverses dimensions, comme l'accessibilité, la cohérence, l'exhaustivité, la pertinence, la fiabilité et l'actualité. La mesure de la qualité des données permet de repérer des erreurs à corriger et d'établir la confiance dans les données.

Cadre de référence

Le cadre de référence structure des éléments importants qui influencent, appuient ou déterminent les rôles et les responsabilités qui découlent de l'application du Cadre de gouvernance des données opérationnelles. Entre autres, le cadre de référence établit l'alignement de la gouvernance des données opérationnelles avec les priorités de l'Université et il énonce les principes directeurs qui guident la prise de décision. Le cadre de référence décrit les objectifs de la gouvernance des données opérationnelles et liste les capacités d'affaires nécessaires à leur atteinte.

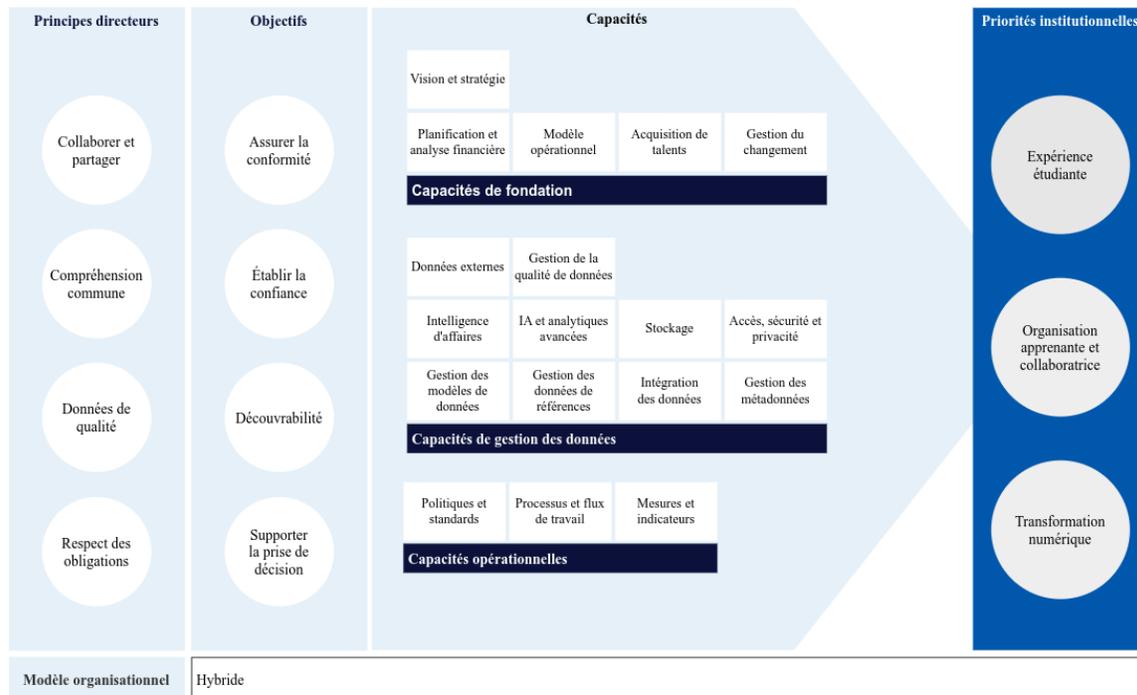


Figure 1 — Synthèse du cadre de référence

Priorités institutionnelles

Afin d'assurer l'alignement de la gouvernance des données opérationnelles, trois priorités institutionnelles ont été identifiées. Celles-ci ont été déterminées à partir du *Plan stratégique 2022-2032* de l'Université et de la cible d'architecture d'entreprise révisée en 2023-2024.

Expérience étudiante

L'expérience étudiante est au cœur du deuxième objectif du Plan stratégique : « Assurer à chaque membre de notre communauté étudiante des expériences de vie, académiques, pédagogiques et pratiques fortes [...] » et des stratégies qui en découlent. Elle est supportée par des technologies à différentes étapes du parcours de l'étudiant, ce qui implique des données. Il s'agit aussi d'un concept fortement mis de l'avant par EDUCAUSE comme aspect permettant à une institution d'enseignement supérieur d'atteindre sa mission, de se démarquer et d'attirer des candidats étudiants tout en évoluant dans un environnement en évolution.

Organisation apprenante et collaboratrice

Le savoir est au cœur de la mission de l'Université et s'affirme dans le premier objectif de son plan stratégique : « Impulser les réflexions entourant les grands défis de la société et accompagner celle-ci dans la découverte, la création et la mise en œuvre de solutions, et ce, en collaborant avec nos partenaires ». Les données composent de l'information qui, elle, génère des connaissances alors elles sont essentielles à l'atteinte de cette mission.

Transformation numérique

Dans la mise à jour de la cible d'architecture d'entreprise, différentes unités d'affaires ont énoncé des priorités dont la majorité gravite autour des données, des processus et de la collaboration, ce qui peut être amélioré par un meilleur support technologique. La transformation numérique valorise justement l'intégration de « technologies pour améliorer l'apprentissage, optimiser les processus administratifs, favoriser la recherche collaborative et renforcer les partenariats interuniversitaires et philanthropiques. » (Cible d'architecture d'entreprise) « L'exploitation des données est critique dans le cadre d'une transformation numérique. Une plus grande quantité de données est nécessaire afin d'obtenir les actions attendues. » (Cible d'architecture d'entreprise).

Principes directeurs

Les principes directeurs sont des valeurs fondamentales qui s'alignent sur les priorités institutionnelles et qui orientent les différentes initiatives de la gouvernance des données opérationnelles.

Collaboration et partage

Nous favorisons la collaboration et la communication entre les parties prenantes.

Compréhension commune

Nous favorisons une compréhension commune des données, incluant leur standardisation, leur définition et leurs usages.

Données de qualité

Nous favorisons l'adoption de normes ou standards consolidant le niveau de qualité des données tout au long de leur cycle de vie.

Respect des obligations

Nous favorisons le traitement des données dans les limites des lois et de celles de notre cadre normatif.

Objectifs

Les objectifs orientent les activités de la gouvernance des données opérationnelles afin qu'elle puisse soutenir l'Université de Montréal dans l'atteinte des priorités institutionnelles identifiées plus haut.

Assurer la conformité

Minimiser les risques juridiques et d'atteinte à la réputation de l'Université de Montréal.

En se conformant aux lignes directrices, règlements, directives, politiques et procédures internes ainsi qu'aux exigences légales et réglementaires en matière de protection des renseignements personnels.

Établir la confiance

Produire des données de qualité et établir un mécanisme de partage et de réutilisation transparent et inclusif.

Pour favoriser la confiance entre différentes parties prenantes travaillant avec des données, il importe qu'elles aient une compréhension commune. En parlant le même langage et en ayant les mêmes critères de qualité de données, la collaboration se fait plus facilement.

Pour y arriver, nous sollicitons la participation de différents acteurs au sein de l'Université dans différents contextes pour la réalisation d'initiatives de la gouvernance.

Découvrabilité

Appliquer les principes FAIR aux données opérationnelles.

Des données qui respectent les principes FAIR sont : faciles à trouver (**F**indable), accessibles (**A**ccessible), interopérables (**I**nteroperable) et réutilisables (**R**eusable).

Pour arriver à cette fin, l'Université assure l'accès aux données et à leurs métadonnées, par un catalogue des services de données, à la communauté universitaire.

Supporter la prise de décisions

Supporter la formation et l'utilisation d'outils de prise de décisions fondées sur les données.

Pour favoriser la prise de décisions basée sur des données, l'Université facilite le recours aux données, aux outils d'intelligence d'affaires et d'analytique avancée. Pour réussir, l'institution s'appuie sur une stratégie de littératie des données qui demande la création de programmes formation et des ressources pour l'analyse, la visualisation et l'interprétation de données pour la communauté universitaire.

Capacités d'affaires

Dans la synthèse du cadre de référence (réf. Figure 1), les capacités d'affaires présentées sont celles nécessaires à la réussite des efforts de la gouvernance des données opérationnelles. Certaines sont requises pour l'exécution de ses activités ou sont influencées par celles-ci.

Modèle organisationnel

Il est déterminé que le modèle hybride est le modèle organisationnel actuel. Celui-ci répond à l'approche non intrusive privilégiée pour la gouvernance des données.

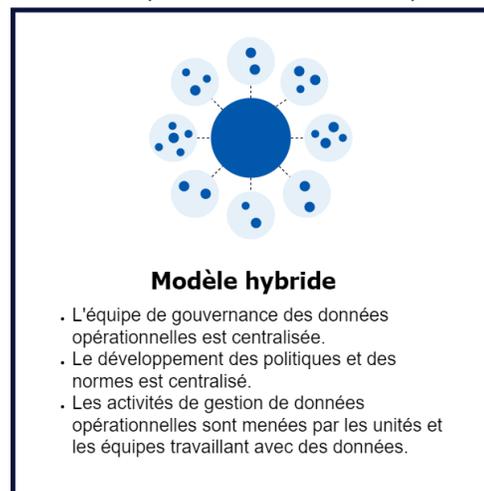


Figure 2 — Modèle organisationnel

Domaines de données

Cinq domaines de données spécifiques sont actuellement identifiés ainsi qu'un domaine transversal :

Domaine spécifique	Description sommaire
Académique	Données sur les étudiantes et étudiants, de la candidature à l'admission et à la diplomation.
Administration de la recherche	Données sur l'administration de la recherche.
Finances	Données financières.
Philanthropie	Données sur les donateurs, les diplômés, les campagnes, les sollicitations, les transactions de dons et autres activités philanthropiques.
Ressources humaines	Données sur le personnel, de la mise en candidature à la fin d'emploi.

Domaine transversal	Description sommaire
Intelligence d'affaires et analytique avancée	Données institutionnelles, extra-institutionnelles (U15, BCI, MES, OST [bibliométrie]) et jeux de données transversaux.

Cycle de vie des données

Le cadre de gouvernance s'applique tout au long du cycle de vie des données. Ses objectifs et les actions entreprises pour les atteindre influencent certaines activités propres aux différentes phases.

Ce cycle est composé de sept phases (réf. Figure 3) au cours desquelles se produisent différentes activités liées aux données. Les premières étapes du cycle (planification à analyse) sont motivées par l'atteinte d'un objectif précis ou la prise de décisions devant répondre à un besoin alors que les dernières (diffusion à réutilisation) cherchent à valoriser les données et à évaluer leur potentiel de réutilisation.

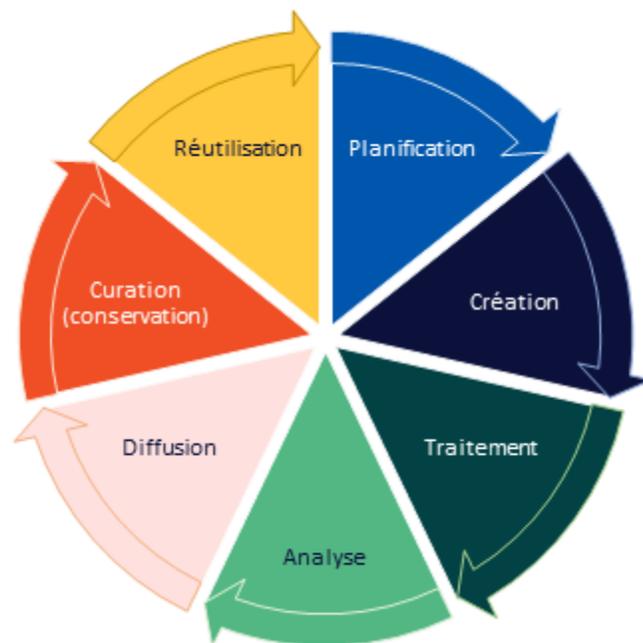


Figure 3 — Cycle de vie des données

Évaluation et métriques

L'évaluation du rendement de la gouvernance des données repose sur des indicateurs clés de performance et le suivi du plan d'action.

La reddition de compte de la gouvernance des données est présentée lors de la réunion du printemps du comité de gouvernance des données opérationnelles par le responsable de la gouvernance des données opérationnelles.

Comité et groupes de travail

Comité de gouvernance des données opérationnelles

Les membres du comité se rencontrent trois fois par année (printemps, automne et hiver) pour prendre des décisions en regard des travaux concernant la gouvernance et la gestion des données. Ces travaux peuvent être réalisés par ou pour le responsable de la gouvernance des données opérationnelles et son équipe, le forum des intendant(e)s ou un comité ad hoc.

Référez-vous à la section sur « Rôles et responsabilités » du présent document pour connaître les responsabilités des membres du Comité de gouvernance des données opérationnelles.

Membres participants :

- Vice-recteur à l'administration et aux finances ;
- Vice-recteur adjoint aux technologies de l'information (CIO) (président) ;
- Responsable de la gouvernance des données opérationnelles ;
- Responsables du domaine académique :
 - Bureau du registraire ;
 - Service de l'admission et du recrutement.
- Responsable du domaine de l'administration de la recherche :
 - Bureau Recherche – Développement – Valorisation (BRDV).
- Responsable du domaine de la philanthropie :
 - Réseau des diplômés et donateurs.
- Responsable du domaine des ressources humaines :
 - Direction des ressources humaines.
- Responsable du domaine des finances :
 - Direction des finances ;
- Direction du budget, de l'analyse et de la planification institutionnelle (BAPI) ;
- Facultés :
 - Faculté de médecine ;
 - Faculté des arts et sciences ;
 - Faculté de l'éducation permanente ;
 - Une autre faculté avec un mandat de deux ans, renouvelable une fois, désignée par les membres permanents du comité par suite d'un appel de candidatures.

Membres observateurs :

- Bureau de l'audit interne ;
- Vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études ;
- Directrice, Division des archives et de la gestion de l'information ;
- Directrice, Division de la conformité et de la gestion des risques ;

- Directeur principal, Solutions d'affaires institutionnelles ;
- Directeur principal, Transformation numérique et gouvernance TI ;
- Autres invités (au besoin).

Forum d'intendance des données

Groupe de travail et d'échange composé des intendantes et des intendants de données des domaines.

Membres participants :

- Responsable de la gouvernance des données opérationnelles ;
- Au moins un ou une intendante des données par domaine.

Groupe de travail ad hoc

Un groupe de travail ad hoc est initié par le comité de gouvernance des données opérationnelles.

Le responsable de la gouvernance de données opérationnelles est membre de chacun de ses groupes de travail ad hoc.

Équipe de la gouvernance des données opérationnelles

Coordonnée par le responsable de la gouvernance des données opérationnelles, cette équipe soutient la mise en œuvre de stratégies et la réalisation de livrables qui sont sous la responsabilité de celui-ci.

Rôles et responsabilités

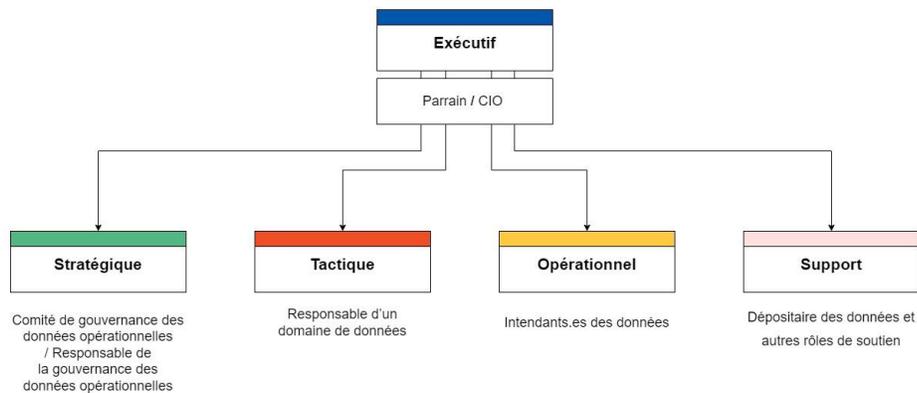


Figure 4 — Rôles

Parrain/marraine de la gouvernance des données

Description	Le rôle de parrain ou marraine est occupé par la personne qui occupe le poste de CIO — vice-recteur (rectrice) adjoint(e) aux technologies de l'information.
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none">• Fait la promotion de la gouvernance des données opérationnelles et d'une bonne gestion des données• Approuve le travail effectué par le responsable de la gouvernance des données opérationnelles• Aide à clarifier la stratégie, les objectifs et les priorités

Membre participant du Comité de gouvernance des données opérationnelles

Description	Les membres participants sont identifiés dans la description du comité. Ils exercent un droit de vote lors des séances du comité sur les sujets concernant leurs responsabilités.
Responsabilités	Chaque membre partage ensemble les responsabilités suivantes : <ul style="list-style-type: none">• Approuve le cadre normatif de la gouvernance des données ;• Recommande le plan stratégique de gestion des données opérationnelles et à cet effet, identifie et priorise les actions à accomplir et les projets à mettre en œuvre et fait le suivi des progrès ;• Identifie le financement requis pour la mise en œuvre de la stratégie de gestion de données ;• Recommande les directives liées aux données ;• S'assure de la conformité aux lois, politiques, règlements et directives quant à de la gestion des données ;• S'assure de la définition des données, de leur classification, de leur qualité et de leur accessibilité en fonction des règles, politiques et directives ;• Assure la collaboration entre les unités et facultés, et résout les enjeux transversaux ;• Crée les groupes de travail ad hoc et y assigne les ressources ;• Approuve les travaux effectués par les groupes de travail.

Membre observateur du Comité de gouvernance des données opérationnelles

Description	Les membres observateurs sont identifiés dans la composition du comité. Ils sont invités en raison de leur expertise ou afin d'être au courant des points discutés ou adoptés et ne détiennent pas de droit de vote. Cela concerne aussi les invités qui assistent à titre d'observateur.
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none">• Observe et suit les travaux de la gouvernance des données opérationnelles ;• Intervient dans les discussions du comité s'ils identifient des enjeux ou des risques devant être pris en compte.

Responsable de la gouvernance des données opérationnelles

Description	Personne désignée par le parrain ou la marraine de la gouvernance des données opérationnelles.
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none">• Coordonne la gouvernance des données opérationnelles de l'Université de Montréal.• Assure la gouvernance et l'application du cadre normatif du partage d'information ;• Est ambassadeur pour présenter les données comme actif de l'Université de Montréal et amorcer le changement vers une culture de données ;• Est responsable de l'environnement de partage de données ;• Priorise les nouveaux besoins d'affaires et la réalisation des projets pour y répondre ;• Est le représentant privilégié pour toutes questions reliées aux données autant pour les secteurs d'affaires que pour les TI ;• Assure la coopération avec les autres experts en matière de sécurité des données, de confidentialité des données et de protection des renseignements personnels ;• Établit la vision et la mission de la gouvernance des données opérationnelles de l'Université de Montréal et en pilote la mise en œuvre.

Responsable d'un domaine de données

Description	Personne désignée comme garante des données d'un domaine de données.
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none">• Gère, protège et assure l'intégrité et l'utilité des données universitaires de son domaine.<ul style="list-style-type: none">○ Identifie la sensibilité et la criticité des données.○ Assure que des processus métier appropriés sont en place pour assurer la sécurité des données, optimiser l'exactitude des données et garantir que le personnel responsable est formé pour maintenir la qualité des données.• Valorise l'utilisation des données de son domaine.• Assure l'accessibilité, la disponibilité et la bonne utilisation des données de son domaine, en fonction du cadre normatif concernant l'accessibilité, la disponibilité et la bonne utilisation des données.• Soutient la planification et la gouvernance pour répondre aux besoins en données de la communauté universitaire.<ul style="list-style-type: none">○ Collabore avec le responsable de la gouvernance des données opérationnelles et d'autres membres de la haute direction pour s'assurer que les ressources appropriées (personnel, infrastructure technique, etc.) soient consacrées à la hiérarchisation des besoins en données et à l'établissement/l'application de politiques liées à la gestion et à l'utilisation des données.• Sert de point d'escalade pour les problèmes liés à la gouvernance des données de son domaine.• Désigne un ou des intendants des données de domaine.

Intendant des données d'un domaine

Description	Personne désignée par la ou le responsable du domaine des données.
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none">• Met en œuvre des normes de données.<ul style="list-style-type: none">○ S'assure que le personnel qui gère les données est formé pour suivre les normes, notamment pour la sécurité, la confidentialité et la protection des renseignements personnels.• Définie et rend accessible les données dans le respect des normes et du cadre normatif de l'Université.• Surveille la qualité des données.<ul style="list-style-type: none">○ Travaille avec le personnel technique et opérationnel, et le dépositaire des données, pour créer un processus permettant d'identifier les erreurs de saisie de données et de corriger les données pour qu'elles correspondent aux normes de l'Université.○ Signale au dépositaire des données tout problème pouvant nécessiter une action plus importante au nom de la structure de gouvernance des données de l'Université.• Traite les demandes de renseignements sur les données.<ul style="list-style-type: none">○ Reçoit et répond à toute demande, dont le traitement n'est pas automatique, relative aux données provenant du domaine, de l'unité ou du secteur qu'il supervise ; par exemple, des questions concernant les conditions d'accès, la normalisation, l'organisation, la définition et l'utilisation.

Dépositaire des données

Description	Un administrateur de système ou un autre professionnel technique qui est responsable de certains aspects de la gestion et de l'exploitation de systèmes qui servent de sources de données institutionnelles.
Responsabilités	Ces responsabilités peuvent être partagées par plus d'une personne : <ul style="list-style-type: none">• Fournit une infrastructure sécurisée à l'appui des données.<ul style="list-style-type: none">○ Cela inclut, mais sans s'y limiter, la sécurité physique, les processus de sauvegarde et de récupération et la transmission sécurisée des données.• Met en œuvre les conditions d'accès aux données.<ul style="list-style-type: none">○ Accorde des privilèges d'accès aux utilisateurs autorisés du système, documente ceux qui ont accès et contrôle le niveau d'accès pour s'assurer que les individus n'ont accès qu'aux informations pour lesquelles ils ont été autorisés et que l'accès est supprimé en temps opportun lorsqu'il n'est plus nécessaire.• Assure la disponibilité du système et un temps de réponse adéquat.<ul style="list-style-type: none">○ Accorde des privilèges d'accès aux utilisateurs autorisés du système ; documente et contrôle les accès pour s'assurer que les individus n'ont accès qu'aux informations pour lesquelles ils ont été autorisés et que l'accès est supprimé en temps opportun lorsqu'il n'est plus nécessaire.• Participe à l'établissement des priorités en matière de gouvernance des données.<ul style="list-style-type: none">○ Fournit, pour les différentes initiatives de gouvernance des données, de l'information sur les exigences techniques des systèmes.

Utilisateur des données

Description	Toute personne qui accède, consulte, produit, modifie ou ajoute des données à partir d'un système d'information de l'Université.
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none">• Assiste aux formations et suit les politiques et directives de l'Université relatives à la gestion et à la protection des données.<ul style="list-style-type: none">○ Cela comprend les politiques et les procédures concernant la sécurité, l'intégrité, la qualité, la cohérence, le traitement et la diffusion des données de l'Université.• Signale les préoccupations liées à la gestion et à la protection des données.<ul style="list-style-type: none">○ Transmet à la personne appropriée toute observation ou préoccupation quant aux enjeux de protection des données, le non-respect des politiques de gestion des données ou des problèmes spécifiques de qualité ou d'intégrité des données universitaires.• Agit comme champion des données au quotidien.<ul style="list-style-type: none">○ Traite les données avec tout le respect, la considération et les précautions nécessaires pour respecter les obligations de sécurité, de confidentialité et de respect de la vie privée associées aux données mises à sa disposition.

Rôles de soutien

Description	Personne qui favorise l'exécution efficace des activités de gestion des données.
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none">• Fournit une expertise dans des domaines précis de gestion des données (sécurité des données, intelligence d'affaires, protection des renseignements personnels, etc.).• Contribue, selon ses responsabilités dans une unité ou un service, en collaboration avec les responsables de domaines, les intendants de données de domaine, dépositaires de données et autres parties prenantes.

Autorité

L'Université se dote d'un cadre normatif qui supporte la vision stratégique de la gouvernance des données. Ces documents encadrent la création, l'acquisition, l'utilisation, le partage, la qualité et la protection des données à l'Université. Le Comité de gouvernance des données opérationnelles voit à l'application et au respect de ce cadre normatif.

Site Web

- Une page Web, accessible au public, regroupant les ressources de l'Université pour la gouvernance des données, présente les documents publics, comme le cadre de gouvernance (le présent document), les éléments de fondation comme les principes et les valeurs. Un lien est établi vers les politiques et directives officielles (site du Secrétariat général).
- Un site de gestion des connaissances dans le wiki de l'Université (disponible à <https://wiki.umontreal.ca/pages/viewpage.action?pageId=274175486>) offre un accès à des informations publiques
- Un site de gestion des connaissances dans <https://inrawiki.umontreal.ca/display/GDO/> donne au personnel un accès à de la documentation qui ne peut être publiée sur le site Web public ou le site Web interne.

Historique du document

Date de rédaction initiale (0.1) : 2022-01-17

Version 0.13 : 2022-09-30

Version 1.0 : 2022-10-06

Version 1.1 : 2024-04-19

Bibliographie

Alithya. (2023). *Cible d'architecture : mandat d'actualisation de l'architecture d'entreprise*. Document interne à l'Université de Montréal.

Deloitte. (2023, 5-6 décembre). « Data Governance Framework for Canadian Universities ». Présenté dans le cadre d'un atelier coanimé par l'ACPAU et Deloitte, Toronto, Ontario, Canada.

Ladley, J. (2020). Appendix-3 – Data governance charter template. Dans *Data Governance : How to Design, Deploy, and Sustain an Effective Data Governance Program* (2^e éd.). Academic Press. <https://doi.org/10.1016/C2017-0-03353-0>

Université de Montréal. (2022). *L'Université de Montréal et du monde de demain : Plan stratégique 2022-2032*. https://www.umontreal.ca/public/www/images/planification-strategique/Documents/Plan_strategique_UdeM_2032.pdf